



INFO DE DERNIERE MINUTE !

La direction souhaite, dès le premier trimestre 2016, interdire aux agents d'avoir leur(s) compte(s) dans l'agence où ils travaillent !! Nous sommes « sur le pont » afin d'empêcher cette « absurdité »

Sniacam

Numéro 2 Janvier 2016

VOUS AVEZ LE DROIT DE TOUT SAVOIR !

**AU SECOURS !!
NOTRE CAISSE
REGIONALE VA
FAIRE UN NOUVEL
APPORT DE 6
MILLIONS
D'EUROS POUR
COUVRIR LES
PERTES DE PCA
IMMO !!!**



Contacts :

Patrick QUESADA	06.51.61.37.63
Florence BEHETS	06.32.42.68.42
Guillaume DUPIC	06.19.40.41.91
J-C GIORGI	06.11.43.51.55
Yann MERENS	06.77.43.64.63
Sébastien GATTI	06.20.87.42.15
Christ. GIOVANNA	06.12.54.66.13
Olivier SARAMITO	06.09.15.79.81

Messagerie :

sniacampca@gmail.com

Site :

www.sniacam.com

Pour ce deuxième numéro, nous avons décidé de vous parler de l'actualité PCA et des points importants abordés en réunion du comité d'entreprise au mois de décembre 2015. 2 sujets majeurs, ont attiré tout particulièrement notre attention :

Le plan de formation professionnelle 2016 mais également le projet d'un nouvel accord sur la mutuelle (prévu pour le mois de mars).

- Le plan de formation professionnelle 2016:

Bien sûr, ce plan de formation n'est pas parfait mais reste important aussi bien qualitativement que quantitativement.

-Avec plus de 18300 jours, et pour la 1ere fois l'intégration des actions menées par les différentes animations (DRP, ENT et BQ privée), le plan formation 2016 est comme les précédents un plan ambitieux.

Nous sommes, globalement positifs sur les orientations prioritaires du plan 2016 (hors le management de la compétence et le projet d'évaluation) mais nous avons émis de fortes réserves sur les points suivants :

- L'inflation continue et régulière du nombre de formations en « distanciel », de type E-learning, web formations, serious game, mooc (formations en ligne ouvertes à tous). Nous nous demandons comment peut on cumuler sur son poste de travail, le temps commercial et le temps de formation (à fortiori en « multicanal »).Ceci s'avère être un problème ingérable.

Enfin nous avons demandé, la mise en place d'une « base école » afin que les formations se déroulent dans un cadre proche de celui de votre quotidien.

- Projet d'un nouvel accord sur la mutuelle santé :

Suite à la dénonciation de notre accord sur la mutuelle en 2015 et à l'obligation d'un contrat « Responsable », notre caisse régionale souhaitait passer nos contrats chez CA Assurances.

Bonne nouvelle, un partenariat entre CA Assurances et la Mutuelle verte a été conclu pour une co-gestion et une co-assurance.

Pour 2016, nous conserverons donc :

- Une cotisation identique à l'actuelle
- Notre carte d'adhérent reste inchangée et valide
- Les garanties couvertes restent les mêmes

Notre contrat actuel reste très proche des obligations liées au contrat « responsable » exigé par la loi ; seuls les remboursements d'honoraires médicaux et des frais d'optique devront être légèrement ajustés.

Nous restons vigilants afin que l'accord qui sera signé nous permette de conserver la même qualité de garantie pour la même cotisation... A SUIVRE ...

Syndicalement,

Patrick Quesada

Pour le Sniacam PCA

**LE SNIACAM, UNE AUTRE FACON DE FAIRE
DU SYNDICALISME**